

ANIMER UN SYNDICAT MODULE 1 11 au 13 février

Cette formation s'adresse aux secrétaires généraux des syndicats comptant une cinquantaine d'adhérents, exerçant déjà leur responsabilité ou devant l'exercer dans un avenir immédiat. La composition du stage est interprofessionnelle et le nombre de stagiaires ne peut excéder 12. Les stagiaires doivent avoir suivi le niveau 1.

La recherche des stagiaires est du ressort des directions d'U.D.

Ce stage est une des étapes qualitatives pour outiller les premiers responsables des syndicats afin qu'ils soient en capacité de définir les actions à mettre en œuvre pour animer un syndicat au sens du 49è congrès.

FORMATION DES FORMATEURS 18 au 22 mars

Ce stage s'adresse aux militants de la CGT appelés à animer un thème ou une session de formation syndicale proposée par les structures de la CGT (Syndicats, U.L., U.D....)

- Connaissance de notre démarche pédagogique,
- Préparation et animation d'un thème dans un stage,
- Préparation et animation d'un débat formateur,
- Eléments de communication pour animer un stage,
- Conception, animation, évaluation d'une action de formation.

ISSTO - L'EUROPE MODULE 1 Les institutions, les textes réglementaires, les directives européennes, le pacte budgétaire Février (consulter le site)

Institutions et principales orientations des politiques européennes

Modalités politiques et institutionnelles du passage de la coopération intergouvernementale à l'intégration européenne

Spécificité des institutions et de l'ordre juridique de l'Union européenne. Sources et caractéristiques du droit de l'Union, modalités de contrôle visant à assurer son respect par les Etats membres et les institutions.

Intégration économique européenne et gouvernance économique (politique monétaire et rôle de la BCE, coordination budgétaire).

ISSTO FISCALITE, POLITIQUES PUBLIQUES Mars (consulter le site)

Fiscalité et redistribution

Les prélèvements obligatoires et leur impact sur l'activité économique

Les fonctions du système fiscal, ses objectifs et ses contraintes

Le modèle socio-fiscal français, les réformes récentes et les instruments de redistribution.

Les transferts entre ménages effectués par les instruments de redistribution du système social et fiscal.

Mesure et impacts des transferts sur les inégalités

Intervention CGT

RAPPEL : toutes les candidatures doivent être validées par les Unions Départementales.

Les formations organisées en direction des Conseillers Prud'hommes

Audience 2 - Stage 8 - Module B	23 au 27 janvier
Hiérarchie des normes et lecture d'un arrêt de cassation	25 au 26 Février 11 au 12 mars
Audience 1	04 au 08 mars

Consultez le site du Comité Régional Bretagne www.cgt-bretagne.fr
Vous y trouverez l'offre de formation syndicale en Bretagne 2013 avec les contenus des formations et le calendrier mis à jour



SPECIAL FORMATION SYNDICALE

La formation syndicale pour le développement du rapport de force

Sommaire :

Edito par
Thierry Gourlay
Secrétaire du Comité Régional

Bilan des formations
réalisées pour l'année
2012.....

Publi-information.....



Il est de retour ! Pour la 4^e année, le « catalogue » de l'offre de formation Cgt sur la Bretagne est à la disposition des syndicats. Fruit des collectifs de formation de la Région, chaque année, ce document est enrichi et amélioré et permet :

- - à l'ensemble des syndicats, de prévoir leur plan de formation pour l'année à venir.
- - à davantage de militants de prendre le temps de se former pour donner plus de force à l'action syndicale collective.

Le patronat a su profiter de l'ère Sarkozy et depuis l'éviction de ce dernier de la présidence de la République, il se sent des ailes, particulièrement le Medef, qui amplifie sa politique de destruction des garanties collectives.

Une autre phase de la crise se fait jour avec l'accélération des restructurations de tous les secteurs d'activités et particulièrement ceux de l'industrie.

Le nombre de personnes privées d'emploi explose et alimente le chantage à l'emploi, prétexte à la réduction des droits des salariés.

La situation économique et sociale nous impose des responsabilités accrues, pour aider les salariés à ne pas sombrer dans le fatalisme, alors que les profits et les bénéfices des actionnaires n'ont jamais été aussi élevés.

La formation syndicale est un outil important et nécessaire pour aider à structurer la riposte à tous les niveaux où s'exercent les relations sociales, du lieu de travail aux instances dirigeantes.

De la nécessité d'avoir des délégués du personnel en capacité de remplir leur mission, à celle de pouvoir intervenir sur les enjeux de la formation professionnelle, sur les questions de santé, de conditions de travail,

de participer à l'élaboration des plans état-région, la formation syndicale fait en sorte, qu'à chaque niveau d'intervention, les salariés soient à même de dire leur mot, dans un souci de solidarité, de coordination et d'efficacité.

La conférence régionale de juin dernier a décidé de renforcer les compétences de la Cgt par la constitution de collectifs de travail sur des enjeux bien précis. Cette répartition des tâches va dans le sens de plus d'efficacité et de lisibilité des structures de la Cgt, pour les syndicats et les salariés.

Par compétence, il faut entendre la construction d'une Cgt en capacité de prendre toute sa place pour, d'une part, se placer en position de riposte mais aussi, et surtout, d'entrer dans une phase de conquête, même dans une période qui ne paraît pas propice.

Le syndicalisme, tout en étant lucide, doit aussi être un vecteur d'espoir et la formation syndicale, avec d'autres outils, est un élément pour développer la confiance et favoriser le lien avec les salariés.

L'offre de formation prend en compte les objectifs qui ont été dévolus au Comité Régional pour consolider un corps militant susceptible de répondre aux attentes des salariés dans les entreprises et d'intervenir dans les instances officielles.

Les défis à relever sont nombreux, tant les attaques viennent de tous les fronts et les aspirations au changement de plus en plus fortes.

En permettant au plus grand nombre de syndiqués d'être les acteurs de leur démarche revendicative, par la formation syndicale nous mettons tous les atouts de notre côté pour dynamiser le rapport de force et développer le syndicalisme Cgt avec et pour tous les salariés.

Thierry Gourlay
Secrétaire du Comité Régional

**En encart
la plaquette
l'offre de formation
syndicale CGT
en Bretagne - 2013**

Site Internet :
www.cgt-bretagne.fr
mail :
cgt.bretagne@wanadoo.fr
Tél. 02 99 65 45 90
Fax : 02 99 65 24 98
Directeur de la
publication :
Christian PELTAIS
I.S.S.N. : 1258-7745
C.P.P.A.P. : 0713 S 07992
Bimensuel - 0,15€

Bilan des formations

réalisées en 2012

Intitulé	Nbre de stages tenus sur l'année	Nombre de stagiaires				Stagiaires hors Bretagne
		22	29	35	56	
Outilier pour être acteur toute sa vie						
Accueil des nouveaux syndiqués	2		24			
Niveau 1 - tronc commun	6	81				
	7	107				
Niveau 2 - tronc commun	6		75			
Animer un syndicat	1			17		
Politique financière des syndicats	2	7	5	3		
	1		40			
Cogitiel à l'U.L. - à l'U.D.	2	14				
Formation de formateurs	2	4	6	7	1	
Communication	2		25			
	32	106	120	176	34	0
Outilier pour la responsabilité						
Négociations annuelles obligatoires - N.A.O.	3		31			
	1			12		
Emploi - Formation professionnelle - E.F.P.	1		1	2	4	1
Accidents du travail et maladies professionnelles - A.T.M.P.	1	20				
Code du travail	3	15	1	7	12	
Institut des Sciences Sociales du Travail de l'Ouest - I.S.S.T.O.						
Effets de la représentativité, enjeux du syndicalisme	1	1	2			6
Développement durable	1	1	1			4
L'Europe, sa politique commune, enjeux territoriaux	1	3	4	1		2
Défis démographique et aménagement du territoire	1		2			13
Politique régionale de santé	1	7	5	1		8
Assesseurs des tribunaux de la Sécurité Sociale	1		5	1	1	4
Nouvelles organisations du travail, nouvelles méthodes de management et conséquences pour les salariés	1		2	4	2	11
	16	47	21	49	31	49
Outilier pour le mandat						
Membres des Comités d'entreprise	2		15			
	1				12	
Délégués du personnel	3	29				
	2		10			
	4			49		
	1				11	
Membres des C.H.S.C.T. - prise du mandat	3	28				
	4			52		
	1				21	
Conseiller prud'homme						
Hierarchie des normes	2	1	5	5		
Référé	1	2	2	3	1	
Session 1	1		2			2
Session 3 - Module A	2		4	2	4	
Session 3 - Module B	1		4		1	
Session 3 - Module C	5	9	16	11	5	
Session 3 - Intermodules	6	7	12	8	3	
	39	76	55	145	58	2
	87	229	196	370	123	51
						969